

Formes et enjeux de la sélection scolaire

Éléments de mise en perspective historique

19^e siècle-années 1970

Renaud d'Enfert
Université de Picardie Jules Verne
CURAPP-ESS (UMR 7319)

Introduction

- Deux filières d'enseignement structurantes – et fortement hiérarchisées – au XIXe siècle:
 - L'enseignement secondaire (masculin), pour les enfants de la bourgeoisie aisée
 - L'enseignement primaire, pour les enfants des classes populaires (et éventuellement des classes moyennes)

1. L'enseignement secondaire

- Des études longues: 7 ans, de la 6^e au baccalauréat
- Un enseignement de « culture » reposant principalement sur l'apprentissage des langues anciennes

« il y a pour nous autres français un enseignement de haute culture, – et il n'y en a qu'un, – c'est l'enseignement par le grec et le latin » (un professeur, 1899)

« Notre bourgeoisie, la plus humble même, tient au latin et au grec. Ils sont pour elle la marque d'une culture vraiment secondaire » (un professeur, 1891).

- Un enseignement organisé pour une petite élite sociale et protégé par la création de filières non classiques (cours « spéciaux », etc.)
- Une sélection par l'argent malgré l'existence de bourses

« L'État ne doit à personne l'instruction classique. Il ne lui importe pas qu'elle soit répandue dans tous les rangs de la société. L'éducation des collèges royaux [lycées] ne convient qu'aux enfants dont l'avenir est assuré par un patrimoine ; elle est funeste à la plupart de ceux qui la reçoivent gratuitement [...] elle leur inspire le dégoût du travail manuel qui leur eût procuré une vie indépendante » (député, 1830)

Année scolaire	1887-88	1898-99	1910-11	1921-22	1932-33
Taux d'accès en 6 ^e	1,8 %	3 %	3,4 %	4,1 %	6,3 %

Taux d'accès en classe de 6^e (garçons), d'après (Chapoulie 2010, p. 153).

2. L'enseignement primaire

- Des études courtes
- Des enseignement surtout pratiques, applicables aux « usages de la vie »
- Une rétribution scolaire certes réduite, mais qui dépend de la nature des enseignements (pas de gratuité systématique avant 1881)

- Des poursuites d'études possibles après l'école élémentaire
 - cours d'adultes (à « temps partiel », généralement le soir)
 - écoles primaires supérieures (+ cours complémentaires à partir des années 1880), écoles techniques
 - enseignement secondaire (bourses distribuées avec parcimonie)

- Le certificat d'études primaires élémentaires (1880), un passeport pour « entrer dans la vie »
« Dans un temps qui n'est pas éloigné, je l'espère, à chaque enfant qui se présentera pour entrer en apprentissage, le patron demandera son certificat d'études comme la garantie ordinaire d'une intelligence et d'une instruction moyenne » (Jules Ferry, 1880)
- Un diplôme nécessaire (et à ce titre recherché) pour envisager une poursuite d'études dans l'enseignement primaire supérieur ou technique
- Un diplôme jamais acquis par plus de 55% d'une classe d'âge

L'enseignement primaire

- Un usage fréquent du redoublement à l'école élémentaire

« D'après les statistiques dressées par l'administration scolaire [parisienne] pendant l'année 1874-1875, les cours élémentaires regroupent en moyenne presque 83 élèves par classe, tandis que l'effectif des cours moyens est de 59 élèves et que celui des cours supérieurs dépasse à peine 42 écoliers. En 1888, près de 30 % des élèves des cours élémentaires ont 9 ans et plus et ont donc déjà connu au moins un redoublement » (J. Krop, 2015 : <https://www.cairn.info/revue-les-sciences-de-l-education-pour-l-ere-nouvelle-2015-2-page-31.htm>)

Année scolaire	1887-88	1898-99	1910-11	1921-22	1932-33
Taux d'accès EPST	4,1 %	6,2 %	8 %	9,4 %	14 %

Taux d'accès dans les enseignements primaire supérieur et techniques (garçons), d'après (Chapoulie 2010, p. 153).

3. Vers un système unifié

- Mouvement en faveur de l'école unique

« La logique de la démocratie veut que l'égalité des enfants devant l'instruction devienne une réalité légale et sociale » (F. Buisson, 1911).

« Les distinctions entre primaire, secondaire et supérieur n'ont plus de sens. [...] Séparer, dès l'origine, les Français en deux classes et les y fixer pour toujours par une éducation différente, c'est aller à l'encontre du bon sens, de la justice et de l'intérêt national » (Les Compagnons de l'Université nouvelle, 1918).

« L'école unique, c'est l'école de tous, l'école pour tous, l'école qui ouvre à tous ceux qui en sont dignes l'accès de l'enseignement secondaire » (ibid.)

- Les « petites classes » des lycées et collèges
 - adoptent en 1926 les programmes de l'école primaire
 - ... mais restent payantes jusqu'en 1945
 - ... et subsistent ici ou là jusqu'au début des années 1960
- Les classes secondaires (6^e, 5^e, etc.)
 - deviennent gratuites à partir des années 1930
 - ... avec une contrepartie: l'instauration en 1933 d'un examen d'entrée en 6^e (supprimé en 1956)
- Réorganisation de l'enseignement en degrés (1937)
 - 1^{er} degré: écoles primaires et classes élémentaires des lycées et collèges
 - 2^e degré: établissements secondaires et écoles primaires supérieures

- La construction d'un premier cycle unifié (années 1960-1970)
 - suppression des filières du premier cycle et instauration du « collège unique » (loi Haby, 1975)
 - ... mais subsistance d'une orientation en fin de 5^e, et de classes de relégation/préorientation
- Un renversement de la hiérarchie des disciplines
 - au profit des sciences et notamment des mathématiques
 - qui touche plus particulièrement le second cycle (lycée), avec la prééminence de la série C